

**MASTER PROFESSIONNEL  
APPRENTISSAGE/DIDACTIQUE DU  
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET SECONDE**

**CONDITIONS D'ACCÈS  
EN 2<sup>ÈME</sup> ANNEE  
orientation « professionnalisante »  
ou  
orientation « recherche »**

**diplômes requis, constitution du dossier de pré-inscription**

Le Master Professionnel *Apprentissage/Didactique du français langue étrangère et seconde* présente une « structure en Y » : La 1<sup>ère</sup> année est un tronc commun ; la 2<sup>ème</sup> année offre le choix entre deux options :

- 1) Master 2 à orientation « professionnalisante » ;
- 2) Master 2 à orientation « recherche ». Seule cette option donne accès au niveau Doctorat.

• **L'accès à la 2<sup>ème</sup> année** du Master Professionnel *Apprentissage/Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde* concerne des personnes titulaires d'une maîtrise FLE (diplôme antérieur à la réforme LMD de 2006) ou d'une 1<sup>ère</sup> année entièrement validée de Master Pro FLES.

Les étudiants étrangers non titulaires de l'un des deux diplômes mentionnés au paragraphe précédent peuvent poser leur candidature si le cursus universitaire suivi dans leur pays comprend une proportion importante d'enseignements tournés vers la didactique des langues étrangères. Ils doivent fournir les photocopies des originaux de diplômes sanctionnant ces études accompagnés de leur traduction en français effectuée par un traducteur assermenté.

**IMPORTANT** : Niveau en langue française requis pour la recevabilité du dossier en Master : **Niveau B2 : utilisateur indépendant**, avec un score détaillé pour chaque compétence compris entre 400 et 499 points. Joindre l'attestation du CIEP (pour diplômes DALF ou Test de Connaissance du Français), de la CCIP (pour le Test d'Evaluation du Français), du WBT (pour le The European Language Certificate). Les informations relatives à la passation et l'obtention de ces diplômes reconnus par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont disponibles sur le site web de ces deux organismes.

• **Les étudiants peuvent choisir une 2<sup>ème</sup> année** à orientation *professionnalisante* ou opter pour une orientation *recherche*. La validation de la 2<sup>ème</sup> année orientation *recherche* donne accès au niveau Doctorat.

- Orientation *professionnalisante* : le compte rendu de stage réalisé à l'intérieur de la palette des « métiers du FLES », porte exclusivement sur des questions concernant le français langue étrangère et seconde ;
- Orientation *recherche* : le mémoire porte sur le FLES et/ou une langue étrangère en fonction des domaines d'expertise des directeurs de recherches.

• **Tout étudiant souhaitant s'inscrire en M2 Pro FLES orientation « professionnalisante » ou orientation « recherche » doit constituer un dossier.** Celui-ci comprend :

- un Curriculum Vitae ;
- la photocopie des diplômes et/ou titres déjà obtenus ;

- le relevé de situation universitaire (document recensant le parcours académique et les notes depuis le début des études universitaires) ;
  - le descriptif des enseignements suivis en maîtrise FLE ou en M1 Pro FLES (inutile si fait à Toulouse)
  - Master orientation « *professionnalisante* » : un descriptif détaillé et argumenté du projet professionnel (4 pages environ, Times 12, interligne 1,5);
  - Master orientation « *recherche* »: un descriptif du projet de recherches avec références bibliographiques (4 pages environ, Times 12, interligne 1,5). **Ce dossier sera soumis à la commission « recherche » en M2 du département SDL qui statuera sur sa recevabilité.**
  - une enveloppe timbrée grand format au tarif en vigueur à l'adresse du candidat.
- Ce dossier est examiné par la commission pédagogique FLES. Si le projet est accepté, le candidat est éventuellement convoqué pour entretien.

**Ce dossier doit être adressé au secrétariat. Sciences du Langage, entre le 1er juin et le 13 juillet de l'année universitaire en cours.**

**Contact :** Madame Sifreu, responsable administrative, [usache@univ-tlse2.fr](mailto:usache@univ-tlse2.fr)  
Université Toulouse-Le Mirail, Département Sciences du Langage, 5 allée A.-Machado F-31058 Toulouse cedex 1  
Téléphone : 05 61 50 53 14 ; télécopie : 05 61 50 42 12  
Adresse URL du département : <http://w3.sc-du-langage.univ-tlse2.fr/>  
Lien pour les renseignements concernant le Master FLES : <http://w3.sc-du-langage.univ-tlse2.fr/parcours-master.php?id=106>

Document actualisé le 06/01/2012

Prof. M. Billières  
Responsable du Master Professionnel  
Apprentissage/Didactique du français langue étrangère et seconde  
[billiere@univ-tlse2.fr](mailto:billiere@univ-tlse2.fr)